

Question au Gouvernement

la recentralisation du RSA et les dernières annonces gouvernementales

Mardi 1^{er} mars 2016 – Séance publique QAG

Ma question s'adresse à Madame la Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes et porte sur la recentralisation annoncée par le Premier Ministre du revenu de solidarité active.

Cette allocation, fille du RMI instauré en 1988 par le gouvernement de Michel ROCARD, constitue une aide essentielle pour les personnes exclues du marché du travail. Elle vise également à les accompagner dans un parcours d'insertion sociale.

Nous devons rester attachés au caractère national de cette allocation qui ne saurait souffrir d'exceptions en fonction de singularités locales, au risque de rompre avec le principe républicain d'égalité et d'universalité des droits sociaux.

La gestion du RMI, aujourd'hui RSA, a été confiée aux Départements en 2004. Or, depuis cette date, l'Etat n'a pas compensé à juste hauteur les dépenses liées au transfert de cette compétence. Aujourd'hui, à titre d'exemple, le Département que je préside est confronté à une situation financière sans précédent qui le conduit à l'impasse budgétaire, malgré des ratios de gestion positifs.

En effet, la progression du RSA est pour une large partie responsable d'une très forte croissance du reste à charge pour la collectivité. Il était de 2 millions d'euros en 2008. Il est de 22 millions d'euros en 2015 sur une dépense totale de 52,7 millions.

Ce manque à gagner s'ajoute à la chute des recettes départementales due à la suppression de ressources fiscales dynamiques hier, et à la baisse des dotations de l'Etat aujourd'hui.

Nous le savons tous, malgré les mesures très positives prises par le Gouvernement en 2013 dans le cadre du Pacte de solidarité, l'insuffisante compensation des allocations individuelles de solidarité entraîne une dégradation accélérée et structurelle des finances des Départements. Avec un impact bien plus fort pour les départements les plus pauvres.

Les annonces du Premier ministre de jeudi dernier constituent une première réponse à ces difficultés. Il importe cependant d'aller plus loin en définissant les règles d'une véritable péréquation qui tienne pleinement compte de la structure des ressources des Départements, de leurs dépenses et des disparités fortes qui existent entre eux.

J'en viens à ma question Madame la ministre.

Comment envisagez-vous la mise en œuvre de la péréquation dans le cadre de la recentralisation annoncée ?

Plus globalement, pourriez-vous apporter des précisions sur les mécanismes envisagés par le Gouvernement en vue d'une renationalisation du RSA ?

